

DEMANDE D'AMENAGEMENTS POUR LES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

FORMULAIRE A RETOURNER AVANT LE 1 SEPTEMBRE 2026

Le bureau d'aide à l'autonomie est joignable par mail handicap@unimes.fr ou par téléphone 04 66 36 45 81 ou 04 66 36 45 01.

➤ **Pièces à joindre obligatoirement au dossier envoyé par mail :**

- La demande d'aménagements dûment renseignée ;
- Document d'aménagement du baccalauréat, BTS, ou de l'établissement d'enseignement supérieur d'origine.

Suite à la réception de votre demande, le bureau d'aide à l'autonomie vous fixera un RDV.

➤ **Justificatifs médicaux utiles en fonctions des situations à fournir lors de votre rendez-vous avec le médecin universitaire :**

- Pour les étudiants présentant une pathologie chronique invalidante (hors troubles des apprentissages) un certificat médical détaillé pour la connaissance de l'état actuel de santé ;
- Pour les étudiants présentant des troubles des apprentissages, de l'attention, de la coordination : les bilans orthophoniques réalisés datés de moins de 4 ans par l'orthophoniste, bilan psychologique, psychomoteur, d'ergothérapie, ... ;
- Des documents particuliers dont des copies de devoirs écrits permettant d'évaluer le niveau de difficulté du candidat, notamment en cas de troubles d'apprentissages.

N° ETUDIANT :	DATE DE NAISSANCE : / /
Redoublant <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Boursier <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
NOM DE NAISSANCE : PRÉNOM :	
ADRESSE : n° rue : Complément d'adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone : Mobile :	
@mail personnel :	
Inscrit à la MDPH <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI	Du Au <input type="checkbox"/> RQTH
Taux d'incapacité : <input type="checkbox"/> AAH/AEEH	

TYPOLOGIES

<input type="checkbox"/> Troubles des fonctions cognitives	<input type="checkbox"/> Pathologies cancéreuses
<input type="checkbox"/> TSA (troubles spécifiques de l'autisme)	<input type="checkbox"/> Troubles des fonctions visuelles
<input type="checkbox"/> Troubles du psychisme Surdité sévère et profonde	<input type="checkbox"/> Troubles des fonctions auditives
<input type="checkbox"/> Troubles du langage et de la parole	<input type="checkbox"/> Troubles majeurs associés
<input type="checkbox"/> Troubles des fonctions motrices	<input type="checkbox"/> Autres troubles
<input type="checkbox"/> Maladies invalidantes	<input type="checkbox"/> Troubles non divulgués par l'étudiant
<input type="checkbox"/> Incapacité temporaire	

AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS PAR L'UNIVERSITÉ (EN APPLICATION DE LA CIRCULAIRE DU 6 FÉVRIER 2023)

Veuillez cocher les cases des aménagements désirés.

Les aménagements ne seront valables qu'après prescription du médecin universitaire ET validation de l'administration.

Aménagement accessibilité

- Accès parking Accès ascenseur

Aménagement enseignement particulier (Hors examen)

- Prise de note Pauses Dispense d'assiduité (CM, TD non notés) *Présence obligatoire aux TP et examens terminaux et continus*

Aménagement aux examens

- Majoration d'un tiers temps pour chaque épreuve écrite (QCM compris)
 Majoration d'un tiers pour chaque préparation d'épreuve orale
 Majoration d'un tiers temps pour chaque épreuve pratique
 Reformulation des consignes à l'oral
 Utilisation d'un ordinateur du centre d'examen
 Adaptation du sujet
 Assistance d'un secrétaire
 Salle d'examen au bureau de l'aide à l'autonomie
 Installation matérielle particulière
 Matériel d'écriture en Braille fourni par l'étudiant
 Adaptation des épreuves
 Ne pas tenir compte des fautes d'orthographe pour les épreuves non anonymisées
 Etalement du passage des épreuves
 Assistant spécialiste d'un mode de communication (handicap auditif)
 Autres dispositions particulières à préciser :

FORMATION SUIVIE POUR 20..../20

ANNEE DE LA FORMATION :

 L1 L2 L3 LP M1 M2 Doctorat

INTITULE DE LA FORMATION :

Fait à , Le

Signature de l'étudiant :

RDV avec le médecin universitaire, le.....//....à

TYPOLOGIES

CODE	SIGNIFICATION	DESCRIPTIONS
COG	Troubles des fonctions cognitives	Troubles de la mémoire, troubles déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), troubles du développement intellectuel, autres troubles cognitifs d'origine médicamenteuse ou issus de lésions cérébrales, etc.
TSA	Troubles du spectre de l'autisme	Troubles du spectre de l'autisme avec ou sans autres troubles associés.
PSY	Troubles du psychisme	Troubles anxieux, troubles dépressifs, troubles psychotiques (ex : schizophrénie), troubles liées à l'utilisation de substance, troubles des conduites alimentaires, troubles de la personnalité, etc.
LNG	Troubles du langage ou de la parole	Troubles spécifiques des apprentissages et troubles de la communication : dyslexie avec sans dyspraxie, dyscalculie, dysorthographique, bégaiement, dysphasie, etc.
MOT	Troubles des fonctions motrices (dont les dyspraxies)	Dyspraxie, hémiplégie, paraplégie, tétraplégie, infirmité motrice cérébrale (sans altération des capacités intellectuelles)
VIS	Maladies invalidantes	Maladies cardio-vasculaires, maladies respiratoires, maladies gastro-intestinales, maladie musculaires, maladies chroniques, etc.
VIS-0	Pathologies cancéreuses	Pathologie cancéreuse, y compris étudiants en rémission.
VUE	Troubles des fonctions visuelles	Cécité ou malvoyance (amétropie, glaucome, rétinopathie, diabétique, rétinite pigmentaire), autres maladies chroniques de l'œil etc.
AUD	Troubles des fonctions auditives	Surdité légère, moyenne, sévère ou profonde, acouphènes liés à une perte auditive ou maladie, etc.
PTA	Troubles majeurs associés	Plusieurs troubles associés de même importance
AUT	Autres troubles	Les troubles ne pouvant être classés dans l'une des catégories précédentes.